

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 14 mars 2017**

Objet : Révision de la délibération N°518 du 21 novembre 2016 « plan de financement pour la contractualisation de gré à gré d'IRU (Indefeasible Rights of Use – Droit irrévocable d'usage) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour le département de la Haute-Vienne »

L'an deux mille dix-sept, le quatorze mars à dix heures, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 3 mars, se réunit en session ordinaire, salle du Bureau, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 10 + 2 procuration

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2^{ème} VP)
Mme Hélène FAIVRE (3^{ème} VP)
Mr Christian HANUS (4^{ème} VP) (procuration donnée à Mr Bost)
Mme Hélène ROME (5^{ème} VP)
Mr Nady BOUALY (suppléant de Mr CORREIA (6^{ème} VP)
Mr Yves RAYMONDAUD (7^{ème} VP)
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)
Mr Vincent GERARD (suppléant de Mme GLANDUS)
Mr Christophe PATIER
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Bernardie)
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Conseiller départemental Haute-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne
Conseiller communautaire Tulle
Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Conseiller Régional
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Conseillère Départementale Corrèze

Sont excusés :

Mme Valérie SIMONET (et son suppléant)
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1^{er} VP)
Mr Mathieu HAZOUARD (et son suppléant)

Présidente du Conseil Départemental Creuse
Vice-Président de la Région ALPC
Conseiller Régional

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

En référence à la délibération n°518 du 21 novembre 2016 ci-annexée et relative à la contractualisation de gré à gré d'IRU, il convient d'y apporter quelques révisions.

En effet, le montant total de souscription des 34 droits d'usage reste inchangé : 877 200 € TTC, mais la répartition entre l'Union Européenne et la Région Nouvelle Aquitaine est modifiée.

Des fonds FEDER seront mobilisés à hauteur de 50% sur les secteurs hors AMII. En zone AMII, c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui interviendra à 50%.

Il vous est proposé le nouveau plan de financement suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	283 800.00 €	32,35 %
REGION NOUVELLE AQUITAINE	154 800,00 €	17,65 %
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	438 600,00 €	50,00 %
TOTAL	877 200,00 €	100%

Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,

- **la révision du plan de financement de la contractualisation de gré à gré d'IRU NetCity Infra par DORSAL auprès d'Axione Limousin pour le Département de la Haute-Vienne tel que défini dans le tableau ci-dessus,**
- **de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier.**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



SYNDICAT
27, bd
de la Corderie
Limoges
DORSAL

Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :